

# Quartier centre ville

## Compte rendu de la réunion du 13 octobre 2017

*MM. Claude BAUDIN, maire, Pierre BECKER, adjoint en charge de la vie des quartiers, Jean-Marie BOURGEUS et Danielle CHEVAL, conseillers élus-contact et environ 25 habitants du quartier ont été remerciés de leur présence.*

*Absent et excusé : M. Fabien BARETH, 3<sup>e</sup> délégué du quartier.*

### **Points de l'ordre du jour abordés**

- Réponses aux questions posées lors de la réunion précédente (liste annexée).
  
- Point sur l'activité communale, notamment lors de la période estivale :
  - Forum de l'environnement et fête des quartiers qui elle s'est déroulée à la salle des fêtes en raison de la météo. Attribution du trophée " Fête des quartiers" pour la réalisation d'une décoration florale ou potagère dans 2 contenants mis à disposition par la municipalité. Pour notre quartier, il a été réalisé une plantation florale dans un massif rue du Logis vert.L'accent a été mis sur l'espoir d'une plus grande implication et partage des tâches par les habitants du quartier lors de ces événements.
  - Par ailleurs, la belle réussite des quatre jours de "Saint-Palais Parade" en juillet a été soulignée et notamment la clôture par un magnifique feu d'artifice.
  - Excellente fréquentation de la Maison des douanes depuis sa réhabilitation par la Cara et appréciation de l'exposition (plus de 8 000 visiteurs).

### **Points sur les travaux réalisés, en cours ou programmés**

- Réfection totale de la rue des Acacias et de la troisième tranche de l'avenue de Pontailiac.
  
- Début des travaux du complexe municipal « Le SPOT ». Réfection totale de la rue de la Garenne.
  
- Travaux programmés en début d'année : rue Trez la chasse.
  
- Questions posées (liste annexée) dont la plupart des réponses ont été apportées par M. le maire. Pour les questions en suspens, les réponses seront données lors de la prochaine réunion et étudiées par les services techniques.

Il est a noté que le débat s'est déroulé dans la cordialité et la bonne humeur.

La séance est levée à 19h30.

Les délégués  
PH.BESNARD , P. JOLY

## Annexe 1

Questions posées par les habitants lors de la réunion du 14 octobre 2016 et réponses apportées le 13 octobre 2017 par M. le Maire, Pierre BECKER et Laëtitia DESSAIVRE, nouvelle directrice des services techniques.

- Problème de stationnement rue de la Garenne.  
**Réfection de la rue en cours.**
- Éclairage de la plage actuellement la nuit inutile.  
**Vu.**
- Plantations d'arbustes à l'entrée de la maison des associations.  
**Un palmier a été planté en hiver 2016 et un massif de plantes vivaces sera créé.**
- Maisons des associations : location estivale des logements, problème d'odeurs des poubelles.  
**Vu.**
- Circulation des vélos autour du lac. Peut-on poser des panneaux côté tennis pour interdire la circulation ?  
**Problème résolu ; voir explications avec Pierre BECKER.**
- Trottoirs en mauvais état rue du Colonel Cornubert. Partie située entre le restaurant "Les Agapes" et la rue des Écureuils.  
**L. DESSAIVRE : Le revêtement est abîmé sur une partie du trottoir mais ce dernier reste praticable. Une réfection sera faite lors d'une campagne d'enrobés rouge.**
- Impasse du bocage : demande de pose d'un panneau "sens interdit" avec mention "sauf riverains".  
**Mesure illégale ; réservée aux voies privées.**
- Rue Samuel Besse : problème d'écoulement des eaux pluviales du n°5 au n°15.  
**L. DESSAIVRE : Un flash subsiste suite à l'affaissement d'une tranchée. Les agents des services techniques reprendront cette partie en enrobé à froid.**
- Rue Samuel Besse : est-il possible de mettre une poubelle en haut de l'escalier ?  
**Pas souhaitable.**
- Rue de l'Océan rarement balayée.  
**Problème réglé.**
- Quid du stationnement rue de l'Océan lorsque le complexe des douanes sera ouvert ?  
**Pas de problème à priori.**
- Sur la corniche, serait-il possible d'un marquage au sol par une flèche indiquant la circulation des vélos (dans le sens de la circulation des voitures) ?  
**Le marquage pour les cyclistes est fait à chaque intersection.**
- Problème d'entretien du cimetière ancien de Courlay (1m<sup>3</sup> de lierre retiré en l'espace de 15 jours du côté du « jardin des souvenirs »).  
**Vu.**
- Rue Mozart : terrains riverains non entretenus.  
**Vu.**
- Rue de Courlay face à la rue des Écoles : problème pour les piétons dû à la circulation des vélos sur les trottoirs.  
**Problème de civisme malheureusement difficilement gérable.**
- Rue de l'Arquebuse : vitesse excessive, voir si possibilité d'une limitation.  
**Règles de circulation en ville.**
- Mousse blanche cet été sur les rochers à la plage du Bureau.  
**Vu en son temps.**
- Rue de la Conche : nuisances sonores l'été.  
**Problème de civisme et aléas de la période estivale.**
- Rue des Acacias : problème d'éclairage entre les n°38 et 44bis. Après vérification, cela est dû à l'arbre d'une propriété qui masque le lampadaire.  
**La police municipale va saisir le propriétaire pour qu'il élague son arbre.**
- Réclamation d'un riverain de la rue des Jolettes concernant le manque d'entretien d'une propriété voisine (tas d'herbe, de branchages, genêts secs le long de la clôture, d'où risques d'incendie).  
**Problème de voisinage. Chaque riverain doit entretenir sa propriété.**

## Annexe 2

### Questions posées par les habitants lors de la réunion du 13 octobre 2017 et réponses de M. le Maire et des services concernés

- Collecte des végétaux : la COVED a distribué des prospectus pour préciser que seuls les sacs en papier biodégradable et compostables seront ramassés à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2017.  
**Précision apportée aux habitants présents.**
- Position de la commune sur l'éventuelle future mise en place du compteur LINKY par ENEDIS (ex ERDF). Plusieurs communes ayant voté la suspension du déploiement du compteur LINKY sur leur territoire par arrêté municipal (ceci en raison du rayonnement électromagnétique des compteurs).  
**M. le Maire précise qu'actuellement, il n'y a pas de réclamation.**
- Interrogation sur l'aménagement du parc Raymond VIGNES  
**M. Le Maire indique qu'un parcours de santé et des agrès devraient être réalisés l'année prochaine.**
- Rue du colonel Cornubert, rappel pour l'état du trottoir.  
**Vu avec les services techniques.**
- Végétaux d'une propriété qui empiètent sur le domaine public.  
**M. le Maire doit prendre contact avec le propriétaire.**
- Problème de stationnement des véhicules qui font l'entretien avenue Charles De Gaulle.  
**Voir avec les opérateurs.**
- Un administré signale que le terrain au-dessus du lac est devenu un terrain de motocross.  
**Cela a été signalé à la police municipale.**
- L'entretien de ce terrain est rare et quand il est fait ce n'est jamais fini.  
**Prendre rendez-vous avec la responsable du service espaces verts.**
- Reproches sur l'aspect de l'avenue Charles De Gaulle, l'état des trottoirs, le manque de fleurs et les papiers et bouteilles qui jonchent le sol.  
**Les services techniques et les espaces verts redoubleront de vigilance pour l'entretien.**
- Toilettes situées au marché en mauvais état.  
**M. le Maire indique que cela sera étudié. Toilettes anciennes mais propres.**
- Propreté de la plage et eaux de ruissellement.  
**M. le Maire indique que ce problème est d'actualité et fait l'objet de réunions avec la municipalité, la CER et la Cara. Par ailleurs, les canalisations sont à refaire promenade de Steisslingen.**
- Problèmes de mauvaises odeurs de la station d'épuration.  
**Phénomène récurrent mais la Cara a fait de gros efforts.**
- Rue de l'Océan (devant Chez Lolo), bordure de trottoir affaissée et trous sur la route.  
**Les services techniques seront alertés.**
- Projet de déchetterie.  
**Celle-ci sera réalisée sur la commune de Vaux-sur-Mer au niveau du rond-point de Bel-Air, après aménagement d'une bretelle d'accès devant être réalisée par le Conseil général et la Cara. Peut-être verra-t-elle le jour fin 2018/courant 2019 ?**
- Béthanie, propriété de la Cara.  
**Peut-être un jour les bureaux de la Cara ? Ce qui serait intéressant pour la commune vu la proximité de l'école.**
- Maison médicale à l'étude en centre ville.  
**M. le Maire indique qu'une réunion est prévue le 8 novembre 2017 entre la municipalité, l'agence régionale de la santé et les professionnels de santé.**